
Programme de Formation

Plan de prévention : obligations réglementaires et mise en œuvre opérationnelle

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Responsables, managers ou toute personne amenée à organiser et suivre des interventions d'entreprises extérieures, impliquée dans la prévention des risques professionnels.



Objectifs pédagogiques

- Identifier les situations nécessitant la mise en place d'un plan de prévention.
- Comprendre les obligations réglementaires et les responsabilités des entreprises concernées.
- Réaliser une analyse commune des risques liés aux interventions d'entreprises extérieures.
- Élaborer un plan de prévention conforme et opérationnel.
- Assurer le suivi et la mise à jour du plan de prévention.



Description

Matin : Cadre réglementaire et responsabilités

Finalité et périmètre du plan de prévention.

Obligations de l'entreprise utilisatrice et de l'entreprise extérieure.

Contenu réglementaire du plan de prévention et documents associés.

Responsabilités pénales et administratives.

Apports de la jurisprudence.

Après-midi : Élaborer et suivre le plan de prévention

Planification de la démarche et identification des étapes clés.

Inspection préalable sur site et points de vigilance.

Analyse commune des risques liés à la coactivité et aux travaux.

Formalisation de l'analyse des risques et des documents obligatoires.

Communication et diffusion du plan de prévention.



Prérequis

Aucun



Modalités pédagogiques

- Notre approche pédagogique repose sur une alternance entre apports théoriques opérationnels et mises en pratique directement issues du contexte professionnel des participants.
- Chaque thème traité s'appuie sur des études de cas concrets et des exercices pratiques, conçus spécifiquement à partir des situations réelles rencontrées dans l'environnement professionnel des stagiaires.
- Nos méthodes favorisent l'adaptation aux besoins de chaque participant afin d'optimiser leur engagement et leur apprentissage.
- L'animation privilégie une pédagogie active, favorisant les échanges, l'analyse réflexive des pratiques et une adaptation continue aux réalités professionnelles des participants.



Moyens et supports pédagogiques

- Des supports pédagogiques numériques adaptés au contexte professionnel sont remis aux participants.
- Dispositifs pédagogiques variés sont mobilisés tout au long de la formation (études de cas, exercices pratiques, travaux en sous-groupes, mises en situation, jeux pédagogiques) favorisant l'apprentissage actif, collaboratif et l'appropriation des contenus.



Modalités d'évaluation et de suivi

- Un QCM est réalisé en début et en fin de formation afin d'évaluer l'évolution des connaissances.
- Le suivi des stagiaires est assuré tout au long de la formation à travers des ateliers pratiques, des mises en situation et des échanges permettant d'évaluer leur participation et leur progression.

Une attestation individuelle de formation sera remise à chaque participant à l'issue de la formation.



Informations sur l'accessibilité

Si vous êtes en situation de handicap, ou si vous rencontrez une difficulté pouvant impacter votre participation à la formation, n'hésitez pas à nous contacter. Nous étudierons ensemble les aménagements ou adaptations pédagogiques, matérielles ou organisationnelles à mettre en place pour vous accompagner dans les meilleures conditions.